

Bulletin d'inscription



COLOR RUN / MARCHE-COURSE - SAMEDI 6 SEPTEMBRE 2025

DEPART DE L'ETANG DE LA BALLASTIERE A CONDE SUR HUISNE

- DES 15H00, RETRAIT DES PACKS COLOR RUN
- 17H00, DEPART DES MARCHEURS (PARCOURS 6 KM)
- 17H30, DEPART DES COUREURS (PARCOURS 6 KM)

EXPLOSION DE COULEURS (TOUS ENSEMBLE) A 18H30

Bulletin à compléter et à renvoyer dans son intégralité accompagné du règlement à l'ordre de « FLASH » à l'adresse suivante :

FLASH, 4 Résidence Chanteloup,
Rue du Maréchal Leclerc - Condé sur Huisne - 61110 - SABLONS SUR HUISNE
Mail : association.flashconde61@laposte.net

avant le dimanche 3 août 2025 :

16 € pour les adultes, 11 € pour les enfants jusqu'à 12 ans inclus

A compter du 4 août, les tarifs seront majorés :

25 € pour les adultes et 20 € pour les enfants jusqu'à 12 ans)

LES INSCRIPTIONS RECUES SANS REGLEMENT NE POURRONT ETRE PRISES EN COMPTE.
TOUTE INSCRIPTION SERA FERME ET DEFINITIVE - SEULE LA REMISE D'UN CERTIFICAT MEDICAL
POURRA PERMETTRE LE REMBOURSEMENT DE L'INSCRIPTION.

NOM en majuscules : Prénom :

Adresse :

Ville : Code postal :

Téléphone :

Date de naissance : Sexe : H F (à entourer)

Taille du tee-shirt : XS S M L XL XXL XXXL (à entourer)

Club ou Association : N° LICENCE :

Adresse mail en majuscules :

Participe à la : * MARCHE 6km * COURSE 6 km (à entourer)

INSCRIPTION : MONTANT 1 :

RESTAURATION / BUVETTE (ORGANISEES PAR L'A.F.C)

ATTENTION ! RESERVATION ET PAIEMENT LORS DE L'INSCRIPTIONOUI NON (à cocher)2 CHIPO/FRITES 6 € 2 MERGUEZ/FRITES 6 € 1 COTE DE PORC/FRITES 8 € COOKIE 2 € **(A COCHER)**RESTAURATION : MONTANT 2 :UNE CONSIGNE SERA DEMANDEE SUR PLACE POUR LE PRET DES COUVERTS (POUR LA COTE DE PORC)**MONTANT TOTAL PAYE (1+2) =**Paiement : CHEQUE ESPECES **REGLEMENT DE LA COURSE****RESPONSABILITE CIVILE**

Cet évènement n'étant pas chronométré, aucun certificat médical n'est exigé.

Cependant, conformément à la loi, les organisateurs ont souscrit une assurance couvrant les conséquences de leur responsabilité civile.

Chaque participant devra être couvert par sa propre assurance.

Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence.

Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

Les organisateurs ne peuvent être tenus responsables en cas d'accident ou de défaillance consécutive à un mauvais état de santé, à une préparation insuffisante ou à un comportement irresponsable, ni en cas de vol.

MISE HORS COURSE

Les services médicaux (Pompiers) et les bénévoles positionnés sur le parcours seront habilités à mettre hors course tout concurrent paraissant inapte médicalement à poursuivre la marche/course.

Les organisateurs se réservent le droit de refuser le départ ou d'arrêter tout participant ayant un comportement pouvant constituer un danger pour lui-même ou les autres participants ou ne respectant pas autrui et/ou l'environnement (dégradation, jet de détritrus, emballages ou tout autre produit en dehors des zones prévues à cet effet).

Je déclare avoir pris connaissance du règlement de la COLOR RUN et j'accepte les conditions liées à la marche/course.

Fait à

Le

Signature, suivie de la mention « LU ET APPROUVE »

Pour les moins de 18 ans - Autorisation parentale

Je soussigné(e) Prénom, NOM

Représentant légal de l'enfant Prénom, NOM

Autorise celui-ci, à participer à la COLOR RUN et dégage les organisateurs de toutes responsabilités en cas d'accident physiologique immédiat ou futur.

Les enfants mineurs devront obligatoirement être accompagnés d'un adulte.

Fait à

Le

Signature, suivie de la mention « LU ET APPROUVE »

Autorisation de droit à l'image (diffusion, publication, reproduction)

Je soussigné(e)

(nom/prénom de la personne concernée ou du représentant légal s'il s'agit d'un mineur)

demeurant.....

autorise gracieusement

pour moi-même

pour le mineur *(nom/prénom du mineur)*

les organisateurs de la COLOR RUN du 06/09/2025 à SABLONS SUR HUISNE à réaliser tous types de prises de vue (photos, vidéos - présence d'un drone, etc ...) et à les utiliser à toutes fins non commerciales.

Fait à

Le

Signature, suivie de la mention « LU ET APPROUVE »